

Décision

Générale

colonial

Décision n° 229 mouvements

n° 229

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

27 juin 1912

Numéro JO

n° 188 du 01/07/1912

Date du numéro

1 juillet 1912

TEXTE INTÉGRAL

le préposé des Douanes Torteau, est remis à la disposition du Département pour inaptitude professionnelle et mauvais vouloir persistant dans l'accomplissement de ses fonctions.